

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 91.00.611.023.1 DU 30 JUILLET 1991

Balances à équilibre automatique METTLER modèles LI-GT et LIM-GT à indication du poids et du prix

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

METTLER-TOLEDO (Albstadt) GmbH, Gartenstrasse 86, D-7470 Albstadt 1 - (Allemagne).

DEMANDEUR

METTLER-TOLEDO SA, 18-20, avenue de la Pépinière, 78220 Viroflay.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 91.00.611.022.1 du 30 juillet 1991 (1).

CARACTERISTIQUES

Les balances à équilibre automatique METTLER, modèles LI-GT et LIM-GT à indication du poids et du prix faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles LI-h et LIM-h approuvés par la décision précitée, par un clavier pouvant mémoriser un maximum de 100 prix unitaires permettant ainsi aux instruments d'être utilisés en mode libre-service.

(1) *Revue de Métrologie*, août 1991, page 830.

(2) *Revue de Métrologie*, août 1991, page 838.

SCELLEMENT

Les balances sont munies d'un dispositif de scellement conforme au plan annexé à la présente décision.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Les balances doivent toujours être installées horizontalement, mises de niveau sur une table stable. Elles doivent toujours être disposées de telle sorte que l'acheteur puisse facilement se rendre compte du résultat de la pesée.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Le détenteur doit s'assurer du bon fonctionnement de ses instruments et veiller en permanence que la balance est utilisée en "NET" : dans ces conditions le dispositif de tare est en fonction et la tare ainsi mémorisée est égale au poids de l'emballage utilisé. De plus, le détenteur doit mettre à la disposition du consommateur un emballage dont le poids unitaire est constant.

Les balances à équilibre automatique METTLER, modèles LI-GT et LIM-GT peuvent être insérées dans le système de balances SAUTER modèle h approuvé par décision n° 91.00.612.006.1 du 30 juillet 1991 (2), elles ne peuvent pas être utilisées pour la vente accompagnée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Outre les caractéristiques métrologiques, la plaque d'identification doit porter les numéros et date figurant dans le titre de la présente décision.

INDICATIONS PARTICULIERES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter la mention :

"INTERDIT POUR LA REALISATION
DE PREEMBALLAGES
HORS DE LA PRESENCE DU PUBLIC".

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 7 juin 2000.

ANNEXES

Notice descriptive.
Photographies n^{os} 5542-1 et 2.
Plan de scellement n^o 5542-3

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

NOTICE DESCRIPTIVE

**Balances à équilibre automatique
METTLER modèles LI-GT et LIM-GT
à indication de poids et de prix**

Les balances à équilibre automatique METTLER modèles LI-GT et LIM-GT à indication de poids et de prix, en version libre-service, peut être utilisée en mode libre-service ou en mode vente directe au public.

Elles sont composées d'un dispositif récepteur de charge et d'un dispositif indicateur-calculateur dans lequel est intégré le dispositif imprimeur.

Le dispositif indicateur-calculateur est constitué d'un afficheur à double affichage et d'un clavier dont les touches sont identifiées sur une feuille-guide à 100 touches numérotées de 00 à 99.

En mode libre-service, le nom de l'article ainsi que son prix unitaire sont obtenus par action sur une touche de la feuille-guide.

En mode vente directe au public, les touches numérotées suivantes sont actives :

- | | |
|-------------|--|
| 57 : (T) | tarage de l'emballage |
| 58 : (TEST) | vérification du fonctionnement de la balance |
| 59 : (F) | mémorisation de la tare et du prix unitaire |
| 87 : (1) | |
| 88 : (2) | |
| 89 : (3) | |
| 77 : (4) | |
| 78 : (5) | |
| 79 : (6) | introduction d'un prix unitaire |
| 67 : (7) | |
| 68 : (8) | |
| 69 : (9) | |
| 97 : (0) | |
| 98 : (00) | |
| 99 : (C) | annulation d'une valeur tabulée |
| 80 : (+) | introduction d'une valeur d'article non pesé |
| 90 : (*) | impression d'un ticket ou d'une étiquette |
| 86 : (PU) | mémorisation du prix unitaire |

Les balances peuvent être utilisées avec des feuilles-guides de 25 ou de 50 touches.

■ N° 5542-1
BALANCE POIDS-PRIX METTLER LI-GT ET LIM-GT





■ N° 5542-2
BALANCE POIDS-PRIX METTLER LI-GT ET LIM-GT



■ N° 5542-3

BALANCE POIDS-PRIX METTLER LI-GT ET LIM-GT

Plan de scellement

